



Fiche d'information

Numéro de projet : 00050660

Partenaire de mise en œuvre : Cour des Comptes

Date d'approbation par le Comité Local d'Approbation des Programmes et Projets : 12 juillet 2005

Date de signature : 9 mars 2006

Durée du projet : Mars 2006 - Décembre 2008

Budget initial : 915.000 USD

Partenaires : Coût partagé PNUD/Cour des Comptes

Donateurs :
PNUD : 200.000 USD
Cour des Comptes : 715.000 USD

Localisation géographique: Cour des Comptes Rabat et Cour des Comptes régionales

Description

Le présent programme poursuit la mise en œuvre du processus de réformes de la Cour des Comptes initié dans le cadre d'un premier programme de coopération entre le PNUD et la Cour des Comptes entre 1997 et 2005.

Il a pour objectif de permettre aux nouvelles Cours Régionales des Comptes de contribuer efficacement à l'amélioration de la gestion des Finances publiques locales et ce à travers les missions de contrôle et de conseil qui leur ont été dévolues par les nouvelles dispositions

législatives relatives aux Juridictions Financières.

Le projet vise également à contribuer au renforcement des capacités de la Cour des Comptes afin qu'elle remplisse efficacement son rôle en matière de promotion d'une culture de la transparence et de l'obligation de rendre compte au niveau de la gestion des Finances publiques.

Contexte

La référence à la Cour des Comptes et aux Cours Régionales dans la Constitution témoigne de la volonté des pouvoirs publics de rehausser le niveau de ces juridictions financières et de leur faire jouer pleinement leur rôle dans le contrôle des différents organismes publics.

La création de Cours régionales des comptes, au nombre de 16, a amené la Cour à entreprendre des démarches visant d'une part à introduire les modifications nécessaires au niveau des Lois qui régissent actuellement la Cour des Comptes, pour tenir compte de la création des Cours régionales et d'autre part, à évaluer et programmer les moyens nécessaires à la mise en place des nouvelles juridictions régionales.

Stratégie et résultats attendus de l'appui du PNUD :

L'appui du PNUD vise la consolidation du processus de décentralisation du contrôle supérieur des Finances publiques et l'amélioration de la gestion au niveau local, notamment par sa contribution au niveau des actions suivantes :

- Mise en place d'un système d'information fiable et performant, support d'un contrôle décentralisé :**
 - Réseau informatique installé au niveau de la CC et des CRC
 - Logiciels acquis et applications développées
 - Matériel informatique acquis
 - Sessions de formation en informatique
- Appui à la décentralisation par l'insertion des Cours régionales des Comptes dans leur environnement au niveau local**
 - Symposiums régionaux de sensibilisation réalisés dans les neuf villes qui abritent les sièges des CRC
- Renforcement des compétences des magistrats et du personnel administratif et technique et amélioration de leurs capacités sur les différents aspects de contrôle exercés par les Juridictions financières**
 - 26 Magistrats recrutés par voie de concours et 14 autres recrutés sur titre sont formés
 - Stages et séminaires organisés à l'étranger et au Maroc au profit des magistrats confirmés
 - Magistrats et Personnel administratif et technique formés en langues étrangères.

CONTACTS

Conseiller au Programme : M. Tajeddine Badry – tajeddine.badry@undp.org

Chargée de Programme: Mme Claire Douchet – claire.douchet@undp.org

Assistante au Programme : Mlle Jihane Roudias – jihane.roudias@undp.org